

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies **2008**

Les Epistres des dames de Grece. Une version médiévale en prose française des Héroïdes d'Ovide, éd. Luca Barbieri

Mattia Cavagna



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/crm/7392

ISSN: 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Référence électronique

Mattia Cavagna, « Les Epistres des dames de Grece. Une version médiévale en prose française des Héroïdes d'Ovide, éd. Luca Barbieri », Cahiers de recherches médiévales et humanistes [En ligne], 2008, mis en ligne le 27 octobre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/crm/7392

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Les Epistres des dames de Grece. Une version médiévale en prose française des Héroïdes d'Ovide, éd. Luca Barbieri

Mattia Cavagna

RÉFÉRENCE

Paris, Champion, 2008 [CFMA, 152], 212 p.

ISBN: 978-2-7453-1525-0

- Luca Barbieri édite la plus ancienne traduction en prose française des *Héroïdes* d'Ovide. Il s'agit d'une traduction partielle, concernant 14 épîtres (sur un total de 21), réalisée par un auteur anonyme avant 1330.
- La complexe tradition textuelle et manuscrite de cette traduction est présentée avec un remarquable esprit de synthèse et avec grande clarté, de même que l'articulation entre l'histoire troyenne et la tradition des épîtres. Visiblement, LB a une connaissance très approfondie de la matière, comme en témoigne aussi son autre ouvrage bien connu, paru chez Francke en 2005 : Le epistole delle dame di Grecia nel Roman de Troie in prosa. La prima traduzione francese delle Eroidi di Ovidio.
- La traduction présentée ici a été intégrée dans une version en prose du Roman de Troie (Prose 5) qui à son tour constitue la section troyenne de la deuxième version de l'Histoire ancienne jusqu'à César (Hist. anc. 2), composée vraisemblablement à Naples dans le deuxième quart du XIV^e siècle.
- 4 Le plus ancien témoin connu qui conserve le texte des épîtres (et *l'Hist. anc. 2*)a été justement réalisé à la cour napolitaine du roi Robert d'Anjou vers 1330-1340. Il s'agit du manuscrit de Londres, British Library, Royal 20.D.I. Luca Barbieri a pu retracer avec précision l'histoire passionnante de ce manuscrit qui arriva à Paris sous Charles V après

- avoir passé par l'Espagne et fut ensuite transporté à Londres en 1424 après la bataille d'Azincourt (pp. 15-16). Le texte des épîtres est conservé dans 19 manuscrits, mais le manuscrit de Londres doit être identifié chose assez rare, comme le souligne à juste titre LB avec l'ancêtre de toute la tradition manuscrite (cf. le stemma codicum à p. 17).
- Un autre manuscrit d'origine italienne (Florence, Biblioteca Laurenziana, Gaddi reliqui 71,) constitue un document important pour comprendre l'origine de la traduction. Ce manuscrit conserve la traduction italienne d'une ancienne mise en prose du Roman de Troie (Prose 3) et la traduction italienne des Héroïdes françaises. Il témoigne ainsi du fait que de la traduction française des épîtres a été réalisée avant que l'auteur de Prose 5 ne l'ait intégré dans le tissu romanesque.
- LB choisit donc d'éditer le manuscrit de Londres et de le corriger à l'aide de la traduction italienne conservée dans le manuscrit Gaddi. Tous les témoins français plus tardifs doivent être considérés comme des descripti, et ne sont donc pas utiles pour la reconstitution du texte original. L'apparat critique établi par LB ne comporte donc que les leçons du ms Royal 20.D.I qui ont été corrigées. Vu l'état de la tradition manuscrite, ce choix est tout à fait cohérent; cependant, un aperçu de la tradition manuscrite ultérieure aurait été le bienvenu. L'éditeur aurait pu choisir un témoin représentant de chacun des quatre groupes principaux (A, B, C, D) afin de donner un aperçu des principales modifications subies par le texte (rubriques, omissions, faits linguistiques majeurs).
- Dans les notes critiques, placées à la fin du texte, l'éditeur met en relief les thèmes et les motifs principaux des épîtres, analyse les écarts avec le texte-source, discute certaines constructions syntaxiques et certains éléments du lexique. L'ouvrage est parfaitement resitué dans le contexte littéraire de l'époque et on apprécie la capacité de l'éditeur à établir des liens avec la production romanesque, mais aussi épique et lyrique médiévales. En revanche, le contexte mythologique est trop souvent considéré comme un acquis et l'identification des personnages et trop souvent confiée à la culture personnelle du lecteur. La compétence de LB et sa connaissance de la matière ne sont pas en discussion, cela va de soi, mais il aurait pu être plus généreux dans les renvois à la constellation des mythes qui entourent les personnages en question.
- Par exemple, dans la première épître, Pénélope écrit : Ha, l'eure soit maudite et honnie que li leres avoutrez de Troies passa nostre mer qu'il ne fu noiés. (personnellement, j'aurais mis ici un point d'exclamation, pour mieux marquer la formule de damnatio). Il est clair que l'appellation leres avoutrez de Troies renvoie à Pâris, mais le lecteur aimerait sans doute être rassuré. Par ailleurs, le substantif lere (laire) aurait mérité d'être relevé dans le glossaire, d'autant plus que sa graphie n'aide pas le lecteur et que l'éditeur relève le substantif larrecin. Plus loin, Pénélope parle du vieux Nestor et de ce qu'il avait raconté à son fils. Dans ce cas, le lecteur aurait peut-être apprécié une note renvoyant au voyage de Télémaque qui s'était rendu sur le continent à la recherche de nouvelles de son père, Ulysse, en interrogeant d'abord Nestor et ensuite Ménélas (l'épisode est raconté dans les troisième et quatrième chants de l'Odyssée).
- L'édition du texte pose un certain nombre de problèmes à un niveau plus « technique ». Tout d'abord, il faut considérer le système de renvois entre le texte, l'étude linguistique, l'index des noms propres et le glossaire. La mise en page comporte à la fois la numérotation des lignes et des paragraphes. Pour tous les renvois, sauf dans les notes critiques, l'éditeur choisit un système de références triparti en indiquant (1) l'épître en question, en chiffres romains, de I à XIV; (2) le paragraphe, en chiffres arabes; (3) le

numéro des lignes, en chiffres arabes. La deuxième indication est peut-être superflue, puisque la numérotation des lignes suffit largement pour repérer le passage en question, mais le lecteur n'osera pas se plaindre d'un surplus de clarté. Ce qui nous paraît étrange, c'est l'utilisation systématique du sigle « Royal » qui accompagne ces indications dans l'étude linguistique. Le titre du paragraphe annonce clairement : « La langue des Héroïdes dans le ms. Royal 10.D.I ». Selon la coutume des éditions critiques, l'étude linguistique a bien été effectuée sur le manuscrit de base et LB a parfaitement raison de l'indiquer dans le titre. En revanche, nous ne comprenons pas pourquoi toutes les indications, renvoyant au texte de son édition, sont précédées par le sigle « Royal ». Voir, à titre d'exemple, la première phrase du deuxième paragraphe : « Le s final peut s'écrire z par hypercorrection : paternez Royal I, 12, 118 ; oragez Royal VI, 1, 3 ; tristez Royal XIII, 4, 27 ». Le système de renvois nous paraît en somme quelque peu redondant, il aurait été plus cohérent de renvoyer tout simplement à l'édition : paternez I, 118 ; oragez IV, 3 ; tristez XIII, 27.

Pour la toilette du texte, l'utilisation du tréma pose également des problèmes. LB en fait un usage quelque peu excessif, sans le justifier. Par exemple, les formes réduites des adj. et participes féminins -iee > -ie sont systématiquement graphiées avec tréma : encrassïe, trebuschïes, despecïe, etc. (cf. p. 39), probablement pour suggérer la prononciation du e muet à la finale. Cela ne va pas de soi. De même, LB utilise le tréma dans certaines désinences des participes passés masculins comme esmeü (I, 7) et dans les formes du paradigme de seur (sûr) : seüre (I, 87) ; seürement (IV, 65). Quels sont les raisons d'un tel choix ? L'éditeur veut-il marquer l'absence de la réduction du hiatus ? Une fois encore, cela ne va pas de soi, car nous ne disposons pas des indices fournis par la rime et le texte se situe dans une période-clé dans le processus de la réduction de ces hiatus. La question mériterait en somme une discussion. Cf. aussi l'utilisation du tréma dans les formes Troïens (I, 60) ; proësce (II, 67, 74) ; loënge (II, 71) et son absence dans la forme aiol (aïeul) II, 44. Dans la graphie de certains noms propres, l'incohérence de certains choix est flagrante, puisque dans le corps du texte, ils sont présentés avec tréma : Theseüs (II, 18 ; V, 133) Menelaüs (V, 108, 111, 116), alors que dans l'index, le tréma disparaît.

Le signe .i. (entouré par deux petits points sur le ms) représente une abréviation pour indiquer l'article indéfini. Le choix de conserver la forme .i. nous paraît quelque peu archaïque, mais s'inscrit dans une tradition bien établie. En revanche, il nous paraît curieux de marquer la graphie du i long avec .j. (I, 58), toujours dans le sens de « un ». L'éditeur prend le parti de distinguer les deux graphies aussi dans certains mots, ce qui engendre quelques problèmes de compréhension. Cf. par exemple l'énoncé suivant, « prononcé » par Phèdre : Fij, je ne pris riens cels jouvenciaus (III, 58). La graphie « fii », pour l'exclamation normalement graphiée « fi », aurait été moins ambiguë.

Finalement, une remarque concernant le glossaire. Lorsqu'il annonce le principe d'établissement du glossaire, LB écrit : « Nous signalons les termes les plus intéressants du point de vue graphique, lexical, dialectal ou thématique » (p. 189). Or, le terme « intéressants » ne facilite pas la tâche de l'éditeur et ouvre la voie à un certain nombre de choix qui nous paraissent quelque peu incohérents. Voici un relevé non systématique de ces choix. L'éditeur relève le subst. larrecin (vol, délit), mais néglige le subst. lere (I, 9); le subst. viaire (visage, figure), mais néglige le subst. vis (I, 18); le vb. cointier (parer, orner) et la forme estre cointiee (VI 60), mais néglige l'adj. cointe (III, 73). Autres termes qui auraient mérité plus d'attention : achoison (I, 5), dans l'expression : « sans achoison devant

metre »; lecherie (I, 79); essoigne (II, 26); mestier (III, 42); deveer (III, 75; V, 7); embedeus (IV, 86-7); feal (IV, 87); douaire (IV, 113).